



## Port des Appareils Respiratoires Isolants (ARI)

**CONFORME A LA  
NORME  
NF EN 529**

### **PUBLIC**

Porteurs d'ARI devant intervenir dans des atmosphères dangereuses.

### **PRE REQUIS**

Aptitude médicale au port de l'ARI vérifiée par l'employeur préalablement à la formation.

### **DUREE**

½ jour,  
4 heures.

### **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

6 maximum / session



### **RECYCLAGE**

Recommandé a minima tous les ans

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Citer les conditions d'utilisation d'un Appareil Respiratoire Isolant.
- Nommer les différents composants d'un ARI et leurs fonctions.
- Nommer les contraintes physiologiques et les risques associés à l'utilisation d'un ARI.
- Porter un ARI.
- Réaliser des actions en toute sécurité en atmosphères dangereuses.

### **CONTENU**

- Théorie : EPI – mise à disposition ; Formation et responsabilités ; APR – Formation porteurs ; Classification des APR ; ARI ; EPI Catégorie III ; Milieux hostiles ; Taux d'oxygène dans l'air et effets ; Atmosphère toxique et VLEP ; Composition d'un ARICO ; Contrôles des bouteilles ; Risques associés à l'utilisation d'un ARI ; Calculs ; Contrôle de l'étanchéité – déclenchement sifflet ; Mise en place de l'ARI ; Règles de déplacement ; Vérification et entretien
- Mise en œuvre pratique : réalisation de tests de bon fonctionnement et d'étanchéité, parcours chronométré

### **MOYENS**

- **Pédagogiques** : Apports théoriques en salle et mise en situation pratique.
- **Techniques** :
  - Salle de formation équipée.
  - Chantier École ou locaux type industriel
  - Appareils Respiratoires Isolants et matériels associés
  - Remise d'un dossier stagiaire.
- **D'encadrement** : Formateur habilité par TRIHOM.

**EVALUATION** : Mise en situation pratique individuelle au port de l'ARI.

**VALIDATION** : Délivrance d'une Attestation de Fin de Formation avec avis.